



## Inter Caux Vexin : un territoire d'avenir

Définie sur un territoire mi-rural, mi-périurbain, située au carrefour du Pays de Caux, du Pays de Bray et de la Métropole Rouen-Normandie, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin est un territoire composé d'un réseau de bourgs structurants et irrigué par 3 autoroutes (A15, A28 et A29).



**E**n matière d'attractivité économique, la communauté de communes Inter Caux Vexin dispose de 10 zones d'activités communautaires dont 4 disponibles pour accueillir les nouveaux projets d'implantation dans un environnement de qualité et toujours proche de l'agglomération de Rouen.

Parmi ses quatre ZA, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin vient d'inaugurer l'extension de la ZA Polen à Eslettes pour environ 21 ha. L'offre foncière de la ZA du Moulin d'Ecailles à Vieux-Manoir, en connexion directe avec l'A28, s'est quant à elle agrandie sur 15 ha il y a peu. S'y trouve également un potentiel pour une zone stratégique de développement de la logistique. Le territoire est par ailleurs concerné par le développement

d'infrastructures majeures nécessitées par son grand voisin comme le contournement Est-Liaison A28-A13 de la métropole rouennaise.

La jeune communauté de communes s'appuie également sur le bassin économique de la Métropole Rouen-Normandie qui représente 490 000 habitants, 36 800 établissements et 225 000 emplois.

Les entreprises du territoire peuvent compter sur un dynamisme certain : 54 203 habitants, 8% de progression démographique entre 1999 et 2018, 150 créations d'entreprises annuelles, 19% d'établissement en plus ces dix dernières années.

En outre et grâce au partenariat engagé avec le Pays de Bray autour du projet « LEADER de Seine en Bray », les porteurs de projets publics

ou privés peuvent, sous conditions, bénéficier de fonds européens via le Fonds européen agricole de développement rural (FEADER).

Le tourisme enfin s'y développe autour de deux sites « pépites » qui attirent les visiteurs de Rouen notamment : le Parc animalier et botanique de Clères, propriété du Département, à l'Ouest (105 827 entrées en 2017), le village de Ry qui incarne Madame Bovary à l'Est et attire des touristes internationaux.

Les jardins y complètent l'offre visitable avec notamment les Jardins des sculptures de Bois Guilbert ou le jardin Plume d'Auzouville-sur-Ry. Deux musées sont à mentionner particulièrement : le musée national des Sapeurs-Pompiers de Montville (10 141 entrées en 2017) et le Centre Emmaüs d'Esteville qui retrace l'œuvre de l'abbé Pierre (8 154 entrées) dans une mise en scène vivante et moderne. Enfin le festival Archéo Jazz de Blainville-Crevon est devenu au fil des ans un événement incontournable qui attire entre 5 et 10 000 amateurs de musique tous les ans.

### Contacts :

Bruno MORIN – 06 73 94 74 69  
bruno.morin@sma76.fr

**En savoir +** 

[seine-maritime-attractivite.com](http://seine-maritime-attractivite.com)

### Accompagnement

## Fontaine-le-Bourg concilie aménagement et biodiversité



La commune de Fontaine le Bourg, située dans la Vallée du Cailly à 17 km au nord de Rouen, bénéficie d'un attrait paysager et environnemental certain au sein de la communauté de communes Inter Caux Vexin.

Propriétaire d'un terrain, en centre bourg, classé « zone humide dégradée » par le

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Cailly-Aubette-Robec », la commune a souhaité transformer ce constat en enjeu de développement durable et redonner ainsi à la nature la capacité de se développer dans un environnement protégé en conciliant l'aménagement urbain et la préservation de la biodiversité.

La restauration de la source du Cailly et de la zone humide a donc été engagée avec l'assistance de Seine-Maritime Attractivité et la Maîtrise d'œuvre assurée par Decaux Paysage Concept et Artémia Environnement.

Les travaux ont permis de restructurer le site par la création de mares et zone marécageuses, de cheminement en bois et de planter une végétation adaptée.

Le montant des travaux s'élève à 148 340 € TTC financé à 58% par l'agence de l'eau et le Département.

### Contact :

Patricia LEGRAND – 02 35 12 10 17  
patricia.legrand@sma76.fr

## Projet de Transition écologique et énergétique de Bois-Hérault

Bois-Hérault, commune rurale classée site patrimonial remarquable, a entamé depuis plus de 2 ans une transition afin de devenir « démonstratrice d'un développement plus durable en monde rural ».

Le maire, Edouard De Lamaze, soutenu par l'ensemble de son Conseil municipal a bâti une stratégie de développement plus vertueuse allant vers d'autres modes de consommation. Seine-Maritime Attractivité accompagne la commune afin de mettre en place des actions concrètes à destination des élus, acteurs économiques et habitants de ce territoire. Ainsi, l'agence apporte son soutien dans plusieurs projets tels que le déploiement

d'une unité de méthanisation, la gestion durable des déchets, des actions auprès des ménages afin qu'ils deviennent de plus en plus « Consomm'acteurs », la rénovation durable d'équipements communaux, la mise en valeur de chemins de randonnées, la création de verger et potager modèles et pédagogiques etc.

Cette démarche a d'ailleurs été soutenue par l'ancien secrétaire d'Etat au Ministère de la Transition écologique et actuel Ministre en charge des Collectivités Territoriales, Monsieur Sébastien Lecornu lors de sa venue à Bois-Hérault en mai 2018.

## Réunion publique sur l'implantation d'une station GNV - Bio/GNV

Seine-Maritime Attractivité organise, en partenariat avec la SAS ADMA et GRDF un #Meetup sur le thème de la mobilité alternative à destination des acteurs économiques du territoire ! Rendez-vous le 17 septembre 2019 à Forges-les-Eaux.

**Contact :**

Marion LAUTIER - 02 35 12 10 13  
marion.lautier@sma76.fr

## De nouvelles capacités d'accueil d'entreprises



Connectée au réseau autoroutier (A 151) et à 10 mn de l'agglomération rouennaise, l'extension de la ZA d'Eslettes baptisée POLEN 2 a été inaugurée lundi 20 mai par les élus de la communauté de communes Inter Caux Vexin. Ce territoire de plus de 53 000 habitants, pilote l'aménagement sur 30 ha dont 21 commercialisables (en 3 tranches) venant ainsi s'ajouter aux 16 ha initiaux. Cette extension qui a fait l'objet d'un aménagement qualitatif (cheminements piétonniers, multiples

espaces verts et plus de 350 arbres plantés) permettra de répondre aux besoins des entreprises désireuses de se localiser sur un site offrant une connexion immédiate au réseau routier et aux principaux bassins de vie normands.

Cela permettra également d'y localiser des emplois renforçant ainsi la vocation du territoire qui ambitionne de limiter les déplacements pendulaires vers la métropole toute proche.

**Contact :**

Stéphanie VIOT - 02 35 12 16 10  
stephanie.viot@sma76.fr



21



hectares disponibles